

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEVEN LUX SICAV SIF – Compartiment Seven Blacksnake Fund

Code ISIN : Classe EUR-S (« EB ») (cap) LU1015295840

Ce FIA est géré par SEVEN Capital Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Seven BlackSnake Fund est un fonds directionnel à classes d'actifs multiples. Il peut prendre des positions longues ou courtes et recourir à l'effet de levier. Le fonds cherche à dégager un rendement absolu. Le processus d'investissement est quantitatif et systématique. Il repose sur le suivi de tendances à moyen-long terme grâce à la dynamique, à l'analyse du risque, à des signaux quantitatifs macro et à un modèle d'allocation stratégique via les différentes classes d'actifs pour le dimensionnement des positions.

Cet objectif sera réalisé par le recours à un modèle propriétaire permettant au Compartiment d'investir dans un large spectre de contrats à terme standardisés cotés sur les marchés réglementés les plus liquides, en prenant à la fois des positions longues et courtes. Le Compartiment peut dès lors parfois être amené à ne prendre aucune position sur ces marchés.

Le Compartiment peut à tout moment avoir une exposition nette longue, courte ou neutre à un marché donné.

Dans le meilleur intérêt des Actionnaires, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des liquidités ou quasi-liquidités telles que des dépôts, des instruments du marché monétaire et des fonds du marché monétaire.

La valeur nette d'inventaire du compartiment est exprimée en EUR.

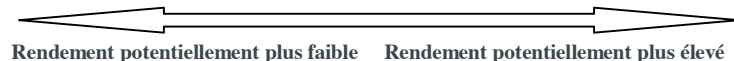
Les revenus nets de ce compartiment sont intégralement capitalisés pour la classe EUR-S (cap) ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 12 heures chez CACEIS Bank, Luxembourg Branch et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative hebdomadaire).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Pourquoi le FIA est classé dans la catégorie VI :

L'indicateur de risque et de rendement situé en niveau 6 car la volatilité cible oscille autour de 18%.

Risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : les investissements sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides.

Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

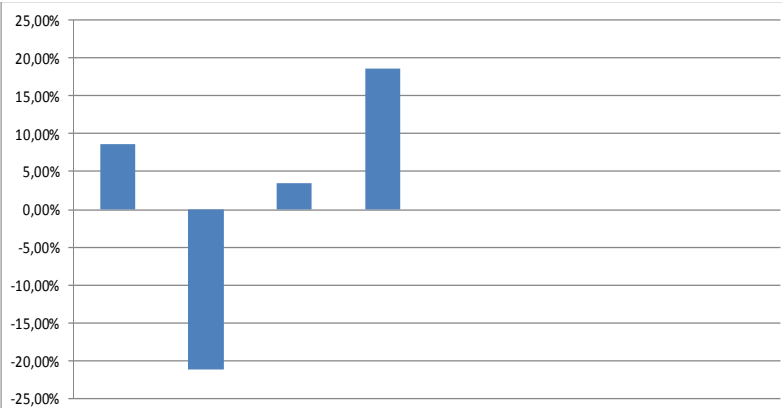
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5%
Frais de sortie	5%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,71%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% au-delà de l'High Water Mark. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice clos au 31/12/2017 : 1,28%.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** affichés constituent les maxima applicables.

Les **frais courants** se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2017. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la rubrique commissions et frais du memorandum de placement privé disponible sur le site internet www.seven-cm.com

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances sont libellées en EUR et s'entendent coupons réinvestis pour le FIA.

Le FIA a été créé en 2014.

	2014	2015	2016	2017				
BS S	8,61%	-21,17%	3,42%	18,51%				

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FIA (memorandum de placement privé/rapport annuel) : L'actionnaire peut obtenir plus d'information sur le FIA sur simple demande écrite auprès de Seven Capital Management, 39 Rue Marbeuf 75008 Paris.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion ou sur le site internet www.seven-cm.com et sur les sites d'informations financières.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA.

La responsabilité de Seven Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce document clé pour l'investisseur décrit un compartiment de SEVEN LUX SICAV SIF. La SICAV est constituée d'autres compartiments. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces compartiments dans le memorandum de placement privé du FIA ou sur le site internet www.seven-cm.com.

Cet FIA est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Seven Capital Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/02/2018.